

Bilan des réalisations

2019-2020

Mise à jour

2019-2020



INVESTIR LA CULTURE

SODEC

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

PORTRAIT DE LA SODEC ET DE SES SECTEURS D'ACTIVITÉS	2
Notre mandat.....	2
Notre public cible et nos partenaires.....	2
Présentation du comité de travail.....	2
Adoption du bilan 2019-2020 et de la mise à jour 2020-2021	3
Notre personnel.....	3
Services aux personnes handicapées- reddition de comptes	3
BILAN DES MESURES PRISES AU COURS DE L'ANNÉE 2019-2020.....	4
Accessibilité physique aux bureaux de la Société.....	4
Processus de dotation.....	5
Accessibilité aux documents	6
Sensibilisation	7
MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION 2020-2021.....	8
Patrimoine immobilier	13
MESURES APPLIQUÉES EN CONTINU SELON LES BESOINS	14
Communication avec la clientèle	14
Service client.....	14
Processus d'approvisionnement.....	14
CONCLUSION	15
ANNEXE 1.....	16
ANNEXE 2.....	17
ANNEXE 3.....	18
ANNEXE 4.....	19

PORTRAIT DE LA SODEC ET DE SES SECTEURS D'ACTIVITÉS

La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) fait partie du réseau gouvernemental formé du ministère de la Culture et des Communications, de sociétés d'État et d'organismes qui travaillent ensemble à favoriser l'affirmation, l'expression et le rayonnement de la culture québécoise au Québec et à l'étranger, ainsi que le développement des communications.

NOTRE MANDAT

Créée en 1995, la SODEC a pour mandat de promouvoir et de soutenir, dans toutes les régions du Québec, l'implantation et le développement des entreprises culturelles. Elle contribue à enrichir la qualité des produits et services, ainsi que leur capacité à être concurrentiel au Québec, dans le reste du Canada et à l'étranger. La SODEC a également le mandat de protéger et de mettre en valeur le parc immobilier patrimonial dont elle est propriétaire depuis 1989.

NOTRE PUBLIC CIBLE ET NOS PARTENAIRES

Les interventions de la SODEC visent l'ensemble de la population québécoise. Il importe toutefois de préciser que celle-ci n'offre généralement pas de services directs aux personnes physiques. Par son mandat et ses objectifs, la Société s'adresse principalement à une clientèle formée d'entreprises, d'organismes et d'associations des domaines culturels.

La SODEC entretient des relations de partenariat avec les milieux culturels. Agissant sur l'environnement des entreprises, elle se soucie des conditions dans lesquelles s'exerce l'entrepreneuriat au sein de chacune des filières des industries culturelles. Comme elle ne produit ni ne diffuse elle-même les œuvres, elle exerce son rôle dans une relation de confiance avec les entreprises, les associations et les interlocuteurs gouvernementaux.

PRÉSENTATION DU COMITÉ DE TRAVAIL

Le comité de travail de la SODEC est composé d'employés syndiqués et non syndiqués provenant de diverses directions générales. Le processus de sélection des membres fut sur une base volontaire. Ces employés ont été privilégiés puisqu'ils sont sensibles à la question de l'accessibilité des personnes handicapées en milieu de travail. Par conséquent, notre comité est composé de quatre personnes, dont deux personnes vivant avec un handicap et une employée sensible à la cause puisqu'elle doit vivre avec un enfant ayant un handicap. Le comité a été créé afin que des actions soient proposées en tenant compte de leur expérience personnelle, mais aussi d'assurer un échange d'idées et d'actions pour favoriser l'intégration des personnes handicapées au sein de la SODEC.

ADOPTION DU BILAN 2019-2020 ET DE LA MISE À JOUR 2020-2021

La mise à jour du plan d'action 2020-2021 ainsi que le bilan 2019-2020 a été approuvé le 16 février 2021 par la présidente et chef de la direction de la SODEC, Madame Louise Lantagne.

NOTRE PERSONNEL

Au 31 mars 2020, la SODEC compte 117 postes réguliers, dont quatre occupés par des personnes handicapées. Ces quatre employés sont à des postes différents au sein de la SODEC. L'une de ses personnes fait partie du personnel d'encadrement, tandis que deux personnes appartiennent à la catégorie du personnel professionnel. Nous avons aussi une personne handicapée au sein du personnel de bureau et techniciens. À titre informatif, la Société analyse toute demande en provenance de son personnel incluant, le cas échéant, une demande spécifique adressée par une personne qui aurait un handicap.

SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES- REDDITION DE COMPTES

Les services aux personnes handicapées sont sous la responsabilité de madame Carole Hamelin, directrice générale administration, opérations et patrimoine immobilier. Elle est mandatée par la présidente et chef de la direction pour occuper la fonction de coordonnatrice de services aux personnes handicapées à la SODEC. Elle a la responsabilité de produire, mettre en œuvre et diffuser le plan d'action à l'égard des personnes handicapées de la SODEC. Toute requête à ce sujet peut lui être acheminée à l'adresse courriel suivante : accessibilite@sodec.gouv.qc.ca.

Au cours de l'année financière 2020-2021, aucune demande n'a été portée à la connaissance de la SODEC en ce qui concerne des besoins spécifiques d'accessibilité provenant de la clientèle ou de la population en général.

	Reçue	En cours	Traitée
Plainte	0	0	0
Demande d'accommodement	0	0	0
Demande d'accès à l'information en lien avec les personnes handicapées	0	0	0

BILAN DES MESURES PRISES AU COURS DE L'ANNÉE 2019-2020

ACCESSIBILITÉ PHYSIQUE AUX BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ

Obstacle 1 Installations non adaptées qui nuisent au déplacement des personnes handicapées

Engagement Permettre aux personnes handicapées d'accéder aux bureaux de la SODEC de façon autonome.

Mesures retenues	Indicateurs de résultats	Échéance
Plan et devis des aménagements conformes aux exigences de conception sans obstacle qui sont prévus au Code national du bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> • Installations sans obstacle prévues au Code national du bâtiment • Succès du parcours des installations par une personne vivant avec un handicap de mobilité (en hiver) • Stationnements réservés pour les personnes vivant avec une mobilité réduite 	Réalisée

PROCESSUS DE DOTATION

Obstacle 2 Accès à l'égalité en emploi des personnes handicapées

Engagement Embauche de personnes handicapées afin de pallier au problème de sous-représentation

Mesures retenues	Indicateurs de résultats	Échéance
Poursuivre la mise en œuvre des mesures de redressement prévues au programme d'accès à l'égalité en emploi de la SODEC	<ul style="list-style-type: none"> • Embauche de personnes handicapées • Possibilité de coopérer avec des organismes aidant à l'employabilité des personnes handicapées, telle que le ROSEPH • Voir la possibilité de publier les postes disponibles sur des sites spécialisés pour les personnes handicapées (AQPEHV) 	En continu

ACCESSIBILITÉ AUX DOCUMENTS

Obstacle 3 Accessibilité aux documents et programmes offerts par la SODEC

Engagement L'accès en toute égalité aux documents et aux programmes pour les personnes handicapées

Mesures retenues	Indicateurs de résultats	Échéance
<p>Identifier les possibilités d'arrimage de la mission de la SODEC avec la réalité des personnes handicapées</p> <p>Encourager et recommander l'accessibilité aux personnes handicapées aux milieux culturels</p> <p>Indiquer dans nos programmes l'interdiction de déroger aux lois, règlements et politiques gouvernementales</p> <p>Améliorer l'accessibilité des documents de la SODEC sur le site Web</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La majorité de nos programmes ont un libellé sur les règles d'éthique liées aux activités et projets culturels : « <i>Les projets dérogeant aux lois et règlements ou allant à l'encontre des politiques gouvernementales, notamment à l'égard de la violence, du sexisme, de la pornographie ou de la discrimination, ne peuvent être acceptés par la SODEC. La SODEC encourage le respect des codes d'éthiques des associations.</i> » • Tous les documents imprimés de la SODEC, disponibles à l'accueil sur nos différentes plateformes, sont aussi consultables dans un format électronique (PDF) permettant d'augmenter la taille des caractères à l'écran ou l'utilisation d'un logiciel de lecture orale du texte. 	<p>En continu</p>

SENSIBILISATION

Obstacle 4 Manque de formation et de sensibilisation des employés

Engagement Sensibiliser l'ensemble des employés par rapport à la réalité des personnes handicapées

Mesures retenues	Indicateurs de résultats	Échéance
<p>Publier des messages d'informations sur l'intranet durant la Semaine québécoise des personnes handicapées, du 1er au 7 juin 2020</p> <p>Améliorer la connaissance de la Loi 61.3 pour l'ensemble des employés</p> <p>Publier des articles, poser des affiches parlant de ce sujet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation publiée sur l'intranet de la SODEC (voir annexe 1) • Offrir des capsules d'information aux employés • Envoyer des documents d'information aux employés 	En continu

MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION 2020-2021

Obstacle 1 Accès à l'égalité en emploi des personnes handicapées

Engagement Embauche de personnes handicapées afin de pallier le problème de sous-représentation

Mesures retenues	Indicateurs de résultats	Échéance
<p>Poursuivre la mise en œuvre des mesures de redressement prévues au programme d'accès à l'égalité en emploi de la SODEC</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Embauche de personnes handicapées • Possibilité de coopérer avec des organismes aidant à l'employabilité des personnes handicapées, telle que le ROSEPH • Voir la possibilité de publier les postes disponibles sur des sites spécialisés pour les personnes handicapées (OMETZ ou Action main d'œuvre) 	<p>En continu</p>

Obstacle 2 Accessibilité aux documents et programmes offerts par la SODEC

Engagement L'accès, en toute égalité, des personnes handicapées

Mesures retenues	Indicateurs de résultats	Échéance
<p>Identifier les possibilités d'arrimage de la mission de la SODEC avec la réalité des personnes handicapées</p> <p>Encourager et recommander l'accessibilité aux personnes handicapées aux milieux culturels</p> <p>Indiquer dans nos programmes l'interdiction de déroger aux lois, règlements et politiques gouvernementales</p> <p>Améliorer l'accessibilité des documents de la SODEC sur le site Web</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La majorité de nos programmes ont un libellé sur les règles d'éthique liées aux activités et projets culturels : « <i>Les projets dérogeant aux lois et règlements ou allant à l'encontre des politiques gouvernementales, notamment à l'égard de la violence, du sexisme, de la pornographie ou de la discrimination, ne peuvent être acceptés par la SODEC. La SODEC encourage le respect des codes d'éthiques des associations.</i> » • Tous les documents imprimés de la SODEC, disponibles à l'accueil sur nos différentes plateformes, sont aussi consultables dans un format électronique (PDF) permettant d'augmenter la taille des caractères à l'écran ou l'utilisation d'un logiciel de lecture orale du texte. 	<p>En continu</p>

Obstacle 3 Manque de formation et de sensibilisation des employés

Engagement Sensibiliser l'ensemble des employés par rapport à la réalité des personnes handicapées

Mesures retenues	Indicateurs de résultats	Échéance
Publier des messages d'informations sur l'intranet durant la Semaine québécoise des personnes handicapées, du 1^{er} au 7 juin 2020	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation publiée sur l'intranet de la SODEC¹ 	En continu
Sensibilisation lors de la journée internationale des personnes handicapées – 2 décembre 2020	<ul style="list-style-type: none"> Information publiée sur l'intranet² comprenant des statistiques sur la prévalence de l'incapacité³. Un lien vers notre Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2019-2021 et un lien vers le site de l'Office des personnes handicapées du Québec a été ajouté à notre publication. 	En continu
Améliorer la connaissance de la Loi 61.3 pour l'ensemble des employés	<ul style="list-style-type: none"> Offrir des capsules d'information aux employés⁴ 	En continu
Publier des articles, poser des affiches parlant de ce sujet	<ul style="list-style-type: none"> Envoyer des documents d'information aux employés 	En continu

¹ Voir annexe 1

² Voir annexe 2

³ Voir annexe 3

⁴ Voir annexe 4

Obstacle 4 Manque de formation et de sensibilisation des employés

Engagement Formation suivie afin de mieux cerner les problématiques que peuvent rencontrer les personnes handicapées

Mesures retenues	Indicateurs de résultats	Échéance
Formation pourtant sur l'élaboration du plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées	<ul style="list-style-type: none"> • Formation suivie par la coordonnatrice RH et paie le 30 novembre 2020 • Formation suivie par la directrice des ressources humaines le 2 décembre 2020 	Réalisé
Formation sur l'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées	<ul style="list-style-type: none"> • Formation prévue le 23 février 2021, sera suivie par la coordonnatrice RH et paie • Formation prévue le 25 février 2021, sera suivie par la directrice des ressources humaines 	À venir

Obstacle 5 Mesures d'urgence

Engagement Évacuation en toute sécurité des personnes handicapées

Mesures retenues	Indicateurs de résultats	Échéance
<p>Mise à jour du plan des mesures d'urgence pour les personnes handicapées dans nos nouveaux bureaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier deux employés volontaires pour procéder à l'évacuation de personnes handicapées • Publier sur l'intranet le Plan des mesures d'urgence 	<p>À venir</p> <p><i>Prendre note que nous sommes en télétravail depuis le 13 mars 2020 (pandémie). L'emménagement dans les nouveaux locaux a été suspendu. Le Plan des mesures d'urgence sera mis en place avant l'arrivée des employés. (Date inconnue)</i></p>

PATRIMOINE IMMOBILIER

Dans l'ensemble de ses projets, la SODEC voit, dans la mesure du possible, à ce que tous ses bâtiments respectent les normes d'accessibilité universelle. Ces normes sont considérées au même titre que les normes de sécurité, les normes environnementales et le code du bâtiment en vigueur.

Nom de l'immeuble	Ville	accessibilité	remarques
Duroy-Leduc	Québec	non	1
Joseph-Canac-dit-Marquis	Québec	non	2
L'Archevêque	Québec	non	1
Domptail	Québec	non	1, 2
Robert-Paré	Québec	oui	
Smith-Hazeur	Québec	oui	3
Soumande	Québec	non	1, 2
Parc de la Cetièrre	Québec	oui	
Morin-Quessy-Grenon	Québec	oui	3
Chavigny-Gosselin	Québec	oui	3
Maheu-Couillard	Québec	non	1, 2
Hunt-Labbé	Québec	non	1, 2
Parent	Québec	non	1, 2
La Gorgendière	Québec	non	1, 2
Louis-Fornel	Québec	non	1
Barbel	Québec	non	1, 2
Dumont-Le Picart	Québec	non	1
Milot	Québec	non	1
Bruneau-Rageot-Drapeau	Québec	non	1, 2
Parc de l'UNESCO	Québec	oui	
Paradis	Québec	non	1, 2
Jean-Renaud-des Jésuites	Québec	non	1, 2
Louis et Gervais-Beaudoin	Québec	non	1, 2
Leber-Charest-Saint-Amant	Québec	non	1
Batterie Royale	Québec	oui	
Guillot	Québec	oui	
Chapelle Cuthbert	Berthierville	oui	
Ancienne église Saint-Pierre	Saint-Pierre, île d'Orléans	oui	
Parc de la Pointe-du-Moulin	Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	oui	
Phare de Pointe-des-Monts	Baie-Trinité	non	1
Jean-Baptiste-Mâsse	Saint-Denis-sur-Richelieu	oui	
Pied du Courant	Montréal	oui	
Remarques			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Contraintes liées à la topographie, à la configuration du bâtiment, à l'absence de marges de recul 2. Fonction résidentielle 3. Partiellement pour les parties publiques ou les terrasses 			

MESURES APPLIQUÉES EN CONTINU SELON LES BESOINS

COMMUNICATION AVEC LA CLIENTÈLE

ACCUEIL

Dans sa déclaration de services aux citoyennes et aux citoyens, la SODEC réitère les objectifs fixés et s'assure que les besoins particuliers de sa clientèle, eu égard entre autres à la localisation ou aux incapacités physiques, n'altèrent pas indûment son accessibilité à ses services.

SERVICE CLIENT

La SODEC s'assure que toutes les personnes ont accès à l'information ou aux services offerts par la Société. À titre d'exemple, un employé faisant affaire avec une personne malentendante concernant l'admissibilité d'un projet à la direction générale du cinéma et de la production télévisuelle a fait appel à un traducteur en langues des signes. Ainsi, les questions et renseignements provenant de part et d'autre, ont été traduits pour faciliter l'échange entre l'employé et le client.

PROCESSUS D'APPROVISIONNEMENT

Depuis plusieurs années, les personnes responsables de l'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services doivent tenir compte du caractère ergonomique et de leur accessibilité aux personnes de différentes tailles et aux personnes handicapées. Une demande liée à un handicap spécifique a été faite auprès de notre responsable aux ressources matérielles. Une ergonome a été contactée pour assurer que le poste de travail soit adéquat pour la personne concernée. La direction responsable des acquisitions de matériel invite toutes les personnes handicapées à manifester leurs besoins afin qu'elle puisse y répondre. Cet engagement est clairement communiqué aux employés au moment de leur embauche et est réitéré par la direction générale administration, opérations et patrimoine immobilier.

CONCLUSION

Le déménagement des bureaux de Montréal dans un immeuble dont elle est copropriétaire est une opportunité unique qui a permis de mettre en place l'accessibilité pour les personnes handicapées. Bien qu'il n'y ait eu aucune de plainte à ce sujet, l'aménagement du milieu de travail ne sera pas un obstacle à l'embauche de personnes handicapées, ce qui facilitera l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés en matière de dotation. Même si elle n'intervient pas directement dans la production de biens culturels, la SODEC est convaincue de pouvoir donner les moyens nécessaires aux entreprises culturelles québécoises afin que celles-ci puissent faire la différence dans l'intégration des personnes handicapées à la société. C'est un objectif ambitieux, mais à la portée de la SODEC.

ANNEXE 1

The screenshot shows the SODEC intranet interface. At the top left is the logo "Au courant L'intranet de la SODEC". The navigation menu includes "SODEC", "AU PIED-DU-COURANT", "QUÉBEC", "EMPLOYÉS", "DOCUMENTATION", and "BOÎTE À OUTILS". Social media icons for Facebook, Twitter, LinkedIn, and Instagram are present, along with a "Site web" button. A search bar contains the text "Rechercher sur ce site...". Below the navigation is a teal banner with the text "Semaine québécoise des personnes handicapées" and a wheelchair icon. To the right is a dark blue banner with the same text and the date "1 juin 2020 | Ressources humaines". The main content area features a white box with the following text:

La Semaine québécoise des personnes handicapées se déroule du 1^{er} au 7 juin, sous le thème de la solidarité. Elle nous invite à être solidaires et à faire preuve d'ouverture et de respect pour réduire les obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées et leur famille, particulièrement durant cette période de pandémie.

Au Québec, plus d'une personne sur dix a une incapacité significative, la rendant susceptible de rencontrer des obstacles dans la réalisation de ses activités de tous les jours. La solidarité collective, en ce temps de pandémie, est plus que jamais nécessaire et peut se concrétiser, entre autres, par une meilleure compréhension de la réalité des personnes en situation de handicap. Rappelons-nous que chaque geste compte! Partout au Québec, des personnes et des organisations font présentement la différence pour bon nombre de personnes handicapées et leur famille.

À l'occasion de la Semaine québécoise des personnes handicapées, participons à cette solidarité collective! Nous vous invitons à consulter le site de l'Office des personnes handicapées pour vous informer et prendre connaissance de quelques gestes pour passer à l'action.

#CHAQUEGESTECOMPTE

Le service des ressources humaines

ANNEXE 2



Journée internationale des personnes handicapées

Journée internationale des personnes handicapées

3 décembre 2020 | Ressources humaines

Depuis 1992, la Journée internationale des personnes handicapées est célébrée mondialement chaque année le 3 décembre. Le thème de l'édition 2020 est « Développons notre résilience collective pour trouver et mettre en œuvre des solutions durables afin de ne laisser personne de côté pendant et après la COVID-19 ».

Voici quelques liens intéressants :

- [Statistiques](#)
- [Plan d'action de la SODEC à l'égard des personnes handicapées 2019-2021](#)
- [Office des personnes handicapées du Québec](#)

Aidez à rendre la SODEC plus inclusive, posez un geste simple pour accroître la participation sociale d'une personne handicapée.

Le service des ressources humaines

3 décembre 2020

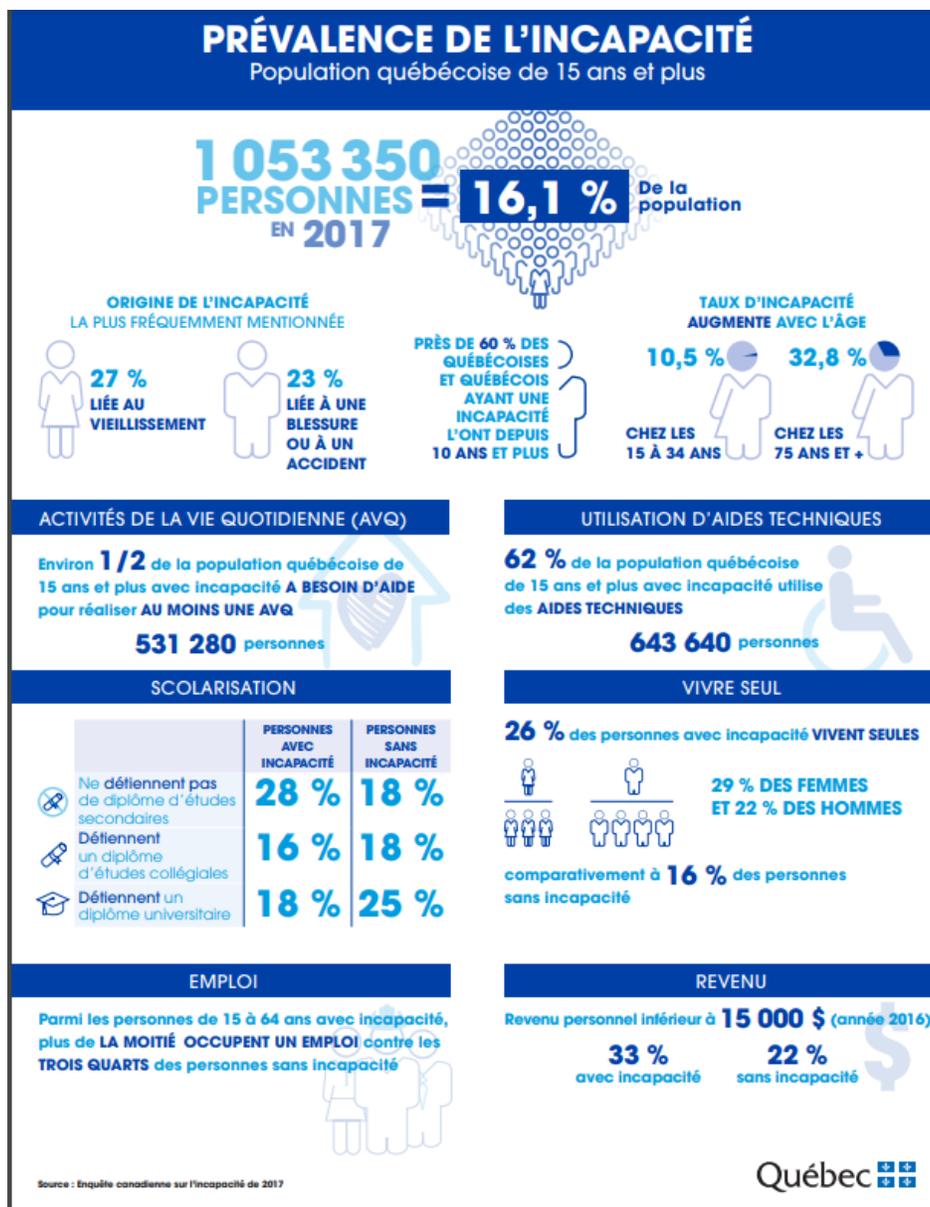


Journée internationale des personnes handicapées



Québec

ANNEXE 3



ANNEXE 4

Au courant
L'intranet de la SODEC

SODEC AU PIED-DU-COURANT QUÉBEC EMPLOYÉS DOCUMENTATION BOÎTE À OUTILS

Rechercher sur ce site... POSTES OFFERTS (1)

Favoriser l'intégration sociale des personnes handicapées | Savez-vous que

12 février 2021 | Ressources humaines

Savez-vous que la SODEC fait partie des organismes publics du Québec qui ont l'obligation de se conformer à l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale?

Qu'est-ce que l'article 61.1?

Cet article de Loi repose essentiellement sur les trois assises suivantes :

- une **implication accrue** de tous et toutes pour favoriser l'intégration sociale des personnes handicapées au même titre que leurs concitoyens et concitoyennes;
- des **responsabilités importantes** pour les partenaires en ce qui concerne les personnes handicapées et leur famille;
- un **Office** avec des devoirs et des pouvoirs incluant un véritable rôle transversal de vigie.

Si vous désirez vous informer davantage à ce sujet, nous vous invitons à consulter le [site Internet de l'OPHQ](#) et à prendre connaissance de notre [Plan d'action à l'égard des personnes handicapées](#), disponible sur l'intranet.

Un nouveau plan d'action devra être rédigé pour l'année financière 2021-2022. Si vous désirez vous impliquer ou faire des suggestions de mesures à y intégrer, nous vous invitons à communiquer avec Marie-Pier Quessy : Marie-Pier.Quessy@sodec.gouv.qc.ca.